

Message de Monsieur Chérif Rahmani
Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement de l'Algérie
Président de la Fondation Déserts du monde
Porte-parole honoraire des Nations Unies pour l'Année internationale des déserts et de la désertification

Ne désertez pas les zones arides!

Ce slogan en forme d'appel pressant définit le cadre dans lequel sera célébrée la Journée mondiale de l'environnement pour l'année 2006.

L'Algérie, mon pays, s'honore d'avoir été choisie par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement comme pays hôte de cette Journée. Elle s'en honore doublement: tout d'abord parce que la majeure partie de son territoire est constituée d'espaces désertiques, mais aussi parce que, avec l'Algérie, c'est l'Afrique toute entière qui est honorée.

Cette désignation vient dans la continuité de la résolution 58/211 par laquelle l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé l'année 2006, *Année internationale des déserts et de la désertification*. Cette décision représente un heureux aboutissement de l'action multiforme de mon pays en faveur des déserts, initiée et développée de longue date mais qui a connu une intensification certaine à partir de l'année 2000.

Bien des efforts, des initiatives, des plans d'action ont été ainsi couronnés. L'Algérie s'est engagée de façon résolue et constante dans une action mobilisatrice, mais aussi fédératrice.

Nous avons, dans le cadre de la politique environnementale novatrice initiée par Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, développé et donné des prolongements manifestes et probants aux engagements nés des Sommets sur l'Environnement et le Développement durable de Rio puis de Johannesburg, ainsi que du Sommet des Nations Unies sur les Objectifs de développement du Millénaire. Nous avons également tenté – et très souvent obtenu – à notre échelle, de valoriser l'instauration de partenariats et de cadres de coopération et de concertation régionaux et internationaux, inscrivant toujours notre approche dans le respect des principes partagés, comme par exemple celui ayant trait à la «responsabilité commune mais différenciée».

Ne faut-il donc pas voir, à travers le choix de l'Algérie comme point focal de la célébration de l'année 2006, une consécration des aspirations et des attentes si légitimes suscitées par la Résolution des Nations Unies faisant de cette année l'*Année des déserts et de la désertification*?

C'est en tout cas à juste titre que nous pouvons nous dire encore une fois honorés par ce choix, cela dans la mesure où cette Résolution a été prise à l'initiative de mon pays et la *Fondation Déserts du monde* créée sous le haut Patronage de SEM Abdelaziz Bouteflika.

L'occasion et le privilège me sont ici donnés pour confirmer, en ma qualité d'Ambassadeur, Porte-parole honoraire des Nations Unies pour la célébration de l'année 2006, combien nous sentons avec force les impératifs de la mission qui nous est confiée.

Nous devons d'abord redonner espoir à des millions de personnes vivant dans les espaces arides. L'espoir, cependant, ne saurait suffire à satisfaire des attentes dans lesquelles la survie,

souvent, est l'enjeu primordial. La détresse matérielle, le plus souvent chronique, dans laquelle sont plongées des sociétés entières dans les contrées désertiques et semi désertiques ne nous interpelle pas seulement; elle est, face à notre volonté, souveraine. Et c'est en elle que nous avons à puiser les motifs de nos actions et de nos engagements.

Un sommet de haut niveau est prévu avant la fin de l'année en Algérie, dans le cadre de l'*Année des Déserts et de la Désertification*. Il permettra de faire le point de tout ce qui, avec chaleur et générosité, a pu être pensé et retenu en faveur des déserts et de leurs peuples. Ce sera là le couronnement, non seulement pressenti mais encore programmé, d'une série d'actions jalonnant chacun des mois qui composent cette année emblématique.

La lutte contre la désertification est un mot d'ordre constant. Celle contre la pauvreté est un impératif, s'imposant désormais à nous de façon catégorique.

Quel territoire est concerné, en vérité, par notre action? C'est bien sur la planète toute entière! Car, si le désert n'émerge qu'ici et là au regard de l'homme, la sensibilité humaine, elle, habite partout son cœur.

Alors, partout, plaidons en faveur des déserts et des populations qui y vivent et ont su y forger de si remarquables civilisations, de si remarquables cultures!

Alors, partout, sensibilisons l'homme car partout où le cœur et l'esprit de l'homme sont conquis, ceux-ci se mettent au service des causes qui ont su les troubler positivement !

Souvenons-nous sans cesse que nous ne sommes au service d'un mot d'ordre *Ne désertez pas les zones arides!* - que parce que ce mot d'ordre nous met au service de ceux qui, dans l'ignorance possible de notre mobilisation, attendent néanmoins, et paradoxalement, beaucoup de nous.